

Le quatorze février deux mille vingt-cinq, le Conseil Municipal de la Commune du BOUCHET MONT-CHARVIN s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Franck PACCARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 février 2025

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 09

Nombre de conseillers votants : 10

Résultats des votes : pour 10 contre 0 abstention 0

Présents : Monique BARDET, Sandrine BLANCHIN, Patrick DEHONDT, Laurent GEVAUX, Franck PACCARD, Vincent PASQUIER, François THABUIS, Jérôme THIAFFEY-RENCOREL, Denis ZUCCONE.

Absent, excusé : Sébastien DRION, Mireille TISSOT-ROSSET excusés.

Mireille TISSOT-ROSSET a donné son pouvoir à Vincent PASQUIER.

Sandrine BLANCHIN a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Remboursement frais de déplacement au Sénat ainsi qu'à l'Assemblée Nationale pour la mairie à un adjoint au Maire - DEL_2025_004

Monsieur le Maire, Franck PACCARD, ainsi que des adjoints et conseillers municipaux, se rendront au Sénat ainsi qu'à l'Assemblée Nationale les 25, 26 et 27 février.

Le coût total des frais engagés pour ce déplacement s'élève à 962 €.

Monsieur le Maire informe que l'élú adjoint au Maire Monsieur Vincent PASQUIER a avancé cette somme de 962 € TTC, car la commune ne disposait pas de compte ouvert auprès de l'enseigne concernée.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le remboursement de 962 € TTC à Monsieur Vincent PASQUIER.

- Le 14 février 2025
- Le Maire,
- Franck PACCARD



-
- Délibération certifiée exécutoire compte tenu :
- - de sa télétransmission en Préfecture le 18/02/25
- - de sa publication le 18/02/25
- Le Maire,
- Franck PACCARD



Le secrétaire de séance,
Sandrine BLANCHIN